

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 48 (2001)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne mise en commun des forces. Ainsi, il est plus que jamais souhaitable que des exercices «sec-tion de sauvetage – sapeurs-pompier» aient lieu chaque année. Même s'il est possible d'utiliser des volontaires pour du travail de déblayage, il faut tout de même se rappeler que la remise en état n'est pas un cas de catastrophe.

Enfin, David Schnyder demande que les communes réfléchissent à la question du: comment intégrer le chef OPC dans l'état-major communal? Ce qui permettra aussi de résoudre les problèmes liés à l'alarme, la mise sur pied, etc. Sur un autre plan, il est question d'un transfert des compétences au canton. Qui dit compétences dit aussi transfert de charges. Dans ce domaine, la prise en charge de l'instruction des astreints coûterait quelque 700 000 francs par année au canton.

Quant à Michel Karlen, il a mis l'accent sur le service sanitaire. Bien que du domaine de la responsabilité du Service de la santé publique qui devra encore définir les lignes de force, la PCI maintient son service sanitaire. Une fois de plus, les récentes interventions ont bien montré que pour des raisons de sécurité, les formations engagées doivent être autonomes, comme d'ailleurs dans d'autres domaines comme le ravitaillement, le transport, etc. Sur le plan des effectifs, le sanitaire représente aujourd'hui quelque 2000 personnes. Demain, il sera question d'être plus professionnel au front (90 personnes). Ce qui explique que pour remplir les mêmes missions, des contacts ont été pris, par exemple pour le Valais central, avec les médecins du GRIM. Cela débouche déjà sur une collaboration très concrète avec les personnes de la Maison du sauvetage, dont les qualités ne sont plus à démontrer. L'idée n'est plus d'acheminer des blessés le plus rapidement possible à l'hôpital, mais bien de stabiliser les patients sur place, avant d'envisager leur transport.

Alarme et alerte

Pour traiter ce sujet, le Service cantonal a fait appel à un spécialiste de la question, Franziskus Escher, responsable de la forma-

tion auprès de la gendarmerie valaisanne. Pour illustrer le thème central «être prêt», l'orateur a su utiliser des termes simples pour dépeindre des situations compliquées. En deux mots, il s'agit de se préparer et bannir à tout jamais la notion du: «un coup de canon, cent kilos de papier». En cas de situations difficiles, il ne sert à rien de brandir des classeurs. Il faut des planifications simples, s'exercer le plus souvent possible afin de créer des automatismes permettant de garder son sang-froid dans n'importe quelle circonstance. Et de faire lever l'assemblée en demandant à chacun de brandir son porte-monnaie; de remarquer malicieusement que chacun sait, sans réfléchir, où se situe cet attribut essentiel!

Le canton possède un système d'alarme (Alto) et des systèmes d'alerte (Tempo et Aqua). Pour Franziskus Escher, alarme signifie: c'est trop tard! Quant à l'alerte, cela signifie que l'on possède le temps suffisant à la préparation d'une intervention sur un ou des événements; mais cela signifie aussi qu'il faut avoir reçu une formation suffisante sur le fonctionnement de ces différents réseaux et d'avoir préparé la réaction ou l'action qu'elles supposent.

Enfin, Christian Rey, vice-président de l'USPC, s'est félicité de la direction que prend la collaboration avec les partenaires dans le canton, même s'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les liens. Il a aussi insisté sur cette notion de transfert des compétences de la gestion des services de sécurité aux cantons et de la charge financière que cela représente. Qui, finalement, prendra en charge l'acquisition du matériel et l'équipement des hommes, si ce n'est les communes? Christian Rey s'est encore étonné de constater une diminution aussi importante des effectifs, alors que le chef du département était d'avis de combattre une réduction ne tenant pas compte de critères géographiques. Ce sentiment de malaise est d'ailleurs largement partagé et exprimé dans une lettre adressée par le président de la section valaisanne de l'USPC à Jean-René Fournier, chef du DSI. □

HIPO AG

Ruggölzli/Busslingen
Postfach64
5443 Niederrordorf



Lösungen für den Bevölkerungsschutz

VM VoiceManager
Version 2.0

Die einfache Lösung für:

- Feuerwehralarm
- Voice Messages
- Gemeindeführungsstabs-Alarm
- Polizei-Einsatzbefehl
- Samariter-Aufgebot
- Zivilschutzalarm

Verwaltungsprogramme für:

- Zivilschutzstelle
- Feuerwehr

Ich möchte mehr wissen über die einfache Software!
Tel: 056 / 496 66 33 Fax: 056 / 496 35 87
E-Mail: hipoag@smile.ch

Le rythme à votre poignet!

La nouvelle montre-bracelet de l'USPC est un produit suisse. Élégante avec ses chiffres noirs sur fond gris argent, son boîtier est métallique. Elle donne non seulement l'heure exacte, mais indique aussi la date. Protégée contre les projections d'eau, elle se pare d'un bracelet bleu marine en cuir. Le logo bleu et orange de la protection civile est du plus bel effet.



Le prix s'entend par pièce, plus 7,6 % de taxe sur la valeur ajoutée et frais de port.

Commandes:

Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne
Tél. 031 381 65 81, Fax 031 382 21 02